

infos
inscriptions

● 2022-2023 ●

Conservatoire
de l'Aveyron
musique
théâtre

Informations générales Pédagogie

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron est un établissement classé d'enseignement artistique spécialisé proposant deux disciplines : la Musique répartie sur quinze antennes et le Théâtre sur l'antenne de Rodez.

En parcours diplômant, l'enseignement est organisé en plusieurs cycles, d'une durée moyenne de 3 à 5 ans chacun pour la Musique, de 1 à 2 ans chacun pour le Théâtre.

Reprise des cours le **lundi 12 septembre 2022**. Fin des cours : **le samedi 1er juillet 2023**.

Musique

- Le parcours diplômant comprend :
 - la pratique collective (participation aux chœurs et/ou à des ensembles instrumentaux)
 - la Formation Musicale (FM)
 - le cours individuel d'instrument ou de chant
- Le parcours hors cursus est accessible aux élèves ayant validé la fin du 1^{er} cycle.
- **Nouveauté** : Parcours adultes, accessible dès l'inscription au Conservatoire.
- **Nouveauté** : Parcours atelier (2 maximum)
- L'inscription à la pratique collective seule pour les orchestres et les ensembles est accessible aux musiciens ayant une autonomie instrumentale suffisante (au minimum 2 ans de pratique). Elle est ouverte aussi aux débutants pour les chœurs adultes ou enfants et l'atelier Voix en scène.
- Il est indispensable de posséder un instrument (possibilité de location)
- La pratique d'un 2^{ème} instrument est possible uniquement en parcours diplômant, à condition d'avoir intégré le 2^{ème} cycle en premier instrument et Formation Musicale, après avis favorable du directeur pédagogique. Cette pratique est possible dans la limite des places disponibles.

Théâtre

- La formation au Théâtre est organisée en 3 cycles d'enseignement et peut conduire à l'obtention du Certificat d'Etudes Théâtrales, ou du Diplôme d'Etudes Théâtrales.
- La formation proposée au Conservatoire de l'Aveyron s'articule en quatre niveaux :
 - Atelier d'Éveil 1 : enfants de 6 à 10 ans
 - Atelier d'Éveil 2 : adolescents de 11 à 14 ans
 - Cursus diplômant (Cycle 1 et 2) : adolescents de 15 à 18 ans
 - Atelier de création théâtrale adultes
- La formation propose l'apprentissage du Théâtre par différentes techniques de l'art de l'acteur, par la découverte du répertoire classique et contemporain, par l'approche à la création dramaturgique et scénique.
- Les élèves de tous les niveaux pourront expérimenter leur progression par des rencontres régulières avec le public, organisées en quatre «scènes ouvertes» («les quatre saisons du théâtre»), qui pourront prévoir aussi un travail transversal avec les élèves des classes de chant ou de musique.

Droits d'inscription

- Les droits d'inscription au Conservatoire sont délibérés par le Comité Syndical qui représente les collectivités adhérentes au Syndicat Mixte.

Engagement annuel

- Les droits d'inscription au Conservatoire sont forfaitaires et annuels, couvrant de façon globalisée l'ensemble de la formation. Sauf cas particuliers limitativement prévus par délibération du Comité Syndical, toute année commencée est due.

Modalités de paiement

- Versement d'un chèque d'acompte non remboursable de 25€ par élève au dépôt du dossier.
- Paiement, soit :
 - par prélèvement automatique (en 8 mensualités, le 10 du mois, de novembre 2022 à juin 2023) - à privilégier.
 - par carte bancaire ou virement bancaire (en 1 seule fois le mi-novembre)
 - par chèques, pass loisirs MSA, chèques vacances ou action sociale CE (en 3 échéances : 17 octobre 2022, 16 janvier et 17 avril 2023)



Calcul du quotient familial

- Les droits d'inscription sont modulés en fonction des revenus de la famille. Prenant en compte le quotient familial, un coefficient est appliqué aux droits d'inscription :

QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL	TRANCHE	COEFFICIENT
QFM inférieur à 150	1	tarif social forfaitaire
QFM de 151 à 300	2	0,9
QFM de 301 à 500	3	0,95
QFM de 501 à 700	4	0,975
QFM de 701 à 1250	5	1
QFM de 1251 à 1500	6	1,035
QFM de 1501 à 1750	7	1,075
QFM de 1751 à 2000	8	1,125
QFM de 2001 à 3000	9	1,225
QFM de 3001 à 4500	10	1,275
QFM de 4501 et au delà	11	1,3

- Vous pouvez estimer vos droits d'inscription en ligne grâce au simulateur de tarif sur le site internet du Conservatoire : www.crd-aveyron.fr
- L'avis d'imposition à fournir est celui de 2021 sur les revenus 2020 :
 - l'avis d'imposition unique du foyer fiscal (*marié(s) – pacsé(e)s / veuf(ve)*)
 - l'avis d'imposition des 2 redevables (*vie maritale*)
 - l'avis d'imposition du redevable qui déclare à sa charge l'enfant inscrit au Conservatoire (*célibataire / séparé(e)-divorcé(e)*)



Politique familiale

- Les droits d'inscription sont dégressifs, en fonction du nombre de personnes d'une même famille inscrites au Conservatoire, du plus âgé au plus jeune : rang 1 à rang 3 et +. Dans le cas d'une famille où adultes et enfants seraient inscrits, tous les adultes de la famille sont en rang 1. Le premier enfant de cette famille est alors facturé en rang 2, le second enfant en rang 3, etc...

ÉLÈVES D'UNE MÊME FAMILLE

ENFANT	RANG 1	RANG 2	RANG 3
Pratique collective (3 cours et plus), Jardin musical, Eveil	200 €	150 €	50 €
Parcours diplômant ou Hors cursus	450 €	320 €	75 €
Théâtre	200 €	150 €	50 €
ADULTE			
Parcours diplômant ou Hors cursus	500 €		
Pratique collective (3 cours et plus)	250 €		
Théâtre	250 €		

Tarif social forfaitaire

- Un tarif social forfaitaire est accessible aux élèves dont la famille a un quotient familial inférieur à 150, aux enfants accueillis dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, aux bénéficiaires du RSA, de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation de solidarité spécifique, de l'aide au retour à l'emploi et dont le revenu annuel par foyer n'exède pas 12500 €. Fournir l'avis d'imposition et l'attestation justifiant de la situation.

ENFANT	140 €
ADULTE	200 €

ÉLÈVES D'UNE MÊME FAMILLE - TARIF SOCIAL

ENFANT	RANG 1	RANG 2	RANG 3
Pratique collective (3 cours et plus), Jardin, éveil, théâtre	140 €	105 €	35 €
Parcours diplômant ou Hors cursus	140 €	105 €	35 €
ADULTE			
Pratique collective (3 cours et plus)	200 €		
Parcours diplômant ou Hors cursus	200 €		

Autres informations tarifaires

Tarif unique atelier

- Inscription à deux ateliers maximum : Musique Assistée par Ordinateur (MAO), Musiques Actuelles, Ensembles Vocaux, Ensembles Instrumentaux.

TARIF JEUNE (élève jusqu'à 21 ans inclus)	80 €
TARIF ADULTE	125 €

2^{ème} discipline de musique

- La pratique d'un deuxième instrument est possible uniquement en parcours diplômant, à condition d'avoir intégré le 2^{ème} cycle en premier instrument et formation musicale. Cette pratique est possible dans la limite des places disponibles. La commission d'accord se réunit tous les ans, début novembre.
- Le tarif correspond à 1/3 du droit d'inscription initial.

Pratique de 2 spécialités : Musique & Théâtre

- Un élève inscrit simultanément en musique et théâtre règlera :
 - le droit d'inscription musique
 - le droit d'inscription théâtre avec 30% de réduction appliquée sur le tarif du rang 1

Location d'instruments

- Sous réserve des disponibilités, possibilité de location de l'instrument : 30 € par trimestre (renseignements auprès du secrétariat de l'antenne de Rodez-Agglomération : 05 65 47 83 40). Les consommables sont à la charge de l'élève. À la fin de la location, l'instrument doit être restitué avec les consommables remplacés à neuf.

Élèves issus de collectivités non adhérentes

- Aux côtés du Conseil Départemental, des communes et groupements de communes contribuent financièrement au fonctionnement du Conservatoire, en adhérant au Syndicat Mixte du CRDA. Une priorité d'inscription est donc donnée aux élèves issus de ces collectivités qui bénéficient de tarifs subventionnés.
- Les autres élèves sont admis au Conservatoire en fonction des places disponibles et doivent s'acquitter d'un complément tarifaire.
- Ce complément correspond à la majoration de 30% des frais d'inscription annuel (hors frais de dossier de 25€) de l'élève ou de celui placé en rang 1 (une majoration par famille)
- La part communale n'est pas applicable aux enfants accueillis en famille d'accueil ou en établissement au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Pièces à joindre au dossier d'inscription

Seuls les dossiers complets seront pris en compte

Formulaire d'inscription ou de réinscription « daté et signé » Pour les réinscriptions : compléter et/ou mettre à jour si nécessaire les informations personnelles (ex : changement d'adresse prévu, niveau et/ou établissement scolaire pour l'année scolaire 2021-2022--,etc).	<input type="checkbox"/>
Chèque d'acompte de 25 € par élève (frais de dossier) libellé à l'ordre du Régisseur du CRDA, 1 seul chèque par famille (25 € X nombre d'élèves)	<input type="checkbox"/>
Photocopie intégrale de l'avis d'imposition 2021 portant sur les revenus 2020. En l'absence d'avis d'imposition, les droits d'inscription sont calculés sur la tranche la plus haute (coefficient 1,3).	<input type="checkbox"/>
Photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois (la tarification dépend de la commune de résidence) (quittance de loyer, contrat de location, factures de gaz, électricité, de tél fixe ou portable).	<input type="checkbox"/>
Une photographie d'identité récente par élève (visage cadré) Précisez le nom et le prénom au dos de la photo. (possibilité de nous l'adresser par mail à contact@crd-aveyron.fr en nous indiquant votre antenne d'inscription)	<input type="checkbox"/>
Si choix de paiement par prélèvement automatique pour les nouvelles inscriptions : > joindre un RIB (au format IBAN BIC) et le formulaire ci-dessous daté et signé	<input type="checkbox"/>
Justificatif d'attribution du tarif social forfaitaire (hors avis d'imposition)	<input type="checkbox"/>



DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE - MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé

NOM DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Mme M.

Nom, prénom du redevable :

Adresse :

Code Postal: Ville :

Nom(s) et Prénom(s) de(s) élève(s) :

Antenne :

À :

Signature :

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 62 ZZZ 593892

NOM DU CRÉANCIER

Conservatoire de l'Aveyron
5 Place Sainte-Catherine
12 000 RODEZ
contact@crd-aveyron.fr

ASSUREZ-VOUS que votre adresse est bien renseignée afin que la confirmation de l'installation de votre prélèvement, votre numéro de mandat et votre échéancier de règlement puissent vous être envoyés.

Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron

réinscriptions
du 16 mai au 10 juin 2022

inscriptions
pour les nouveaux élèves
du 20 juin au 08 juillet 2022
et à partir du 29 août 2022



www.crd-aveyron.fr

Direction Départementale
5 place Sainte-Catherine - 12000 RODEZ
☎ 05 65 73 80 30 - @contact@crd-aveyron.fr



© photos : CRDA/Gilles MARTINEZ
graphisme : CRDA - mai 2022

licences d'entrepreneur de spectacles n°1 : 1104934 - n°2 : 1104933 - n°3 : 1104843